



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation :
03/09/2020

L'an deux mille vingt et le dix septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Annabelle ALESSANDRIA, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Claudie SERRE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Mélissa OBBIH, Jade SAVOYE, Yassine SEBAHOUI, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

A donné pouvoir : Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Vanessa DENAYRE)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/63 : DEMANDE DE SUBVENTIONS—RUE DU 11 NOVEMBRE ET JEAN MOULIN EN COMPLEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL POUR LA GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX AEP ET DES TRAVAUX D'ELIMINATION DES FUITES SUR RESEAUX D'EAU POTABLE.

Le Maire rappelle la délibération du 4 avril 2019 et le lancement d'un programme d'envergure pour l'amélioration continue du rendement des réseaux d'eau potable de la commune.

En tranche 1, en 2018, les priorités d'interventions ont été données aux aménagements permettant de réduire de manière significative les pertes sur le réseau d'eau potable dans les plus brefs délais. La commune avait opté pour une approche curative, avec le renouvellement prioritaire des canalisations et branchements des zones présentant les plus fortes pertes. La deuxième phase, de **1 890 770 € HT**, poursuivait le même objectif de réduction des pertes sur le réseau d'eau potable et d'amélioration du rendement réseau.

Les rues Jean Moulin et du 11 novembre 1918 n'avaient pas été notées comme prioritaires mais vétustes. Or, les dernières analyses ont montré que les canalisations de ces deux rues sont devenues fuyardes. Il est donc urgent de les remplacer. L'agence de l'eau et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pourront participer au coût de l'opération, évalué à 178 494 € HT.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE le programme de rénovation du réseau d'eau potable des rues Jean Moulin et du 11 novembre 1918 pour un montant de 178 494€ HT ;

REALISE cette opération sur le réseau d'eau potable (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;

MENTIONNERA dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable ;

DEMANDE au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et à l'Agence de l'eau une subvention d'un montant de 107 096,40 € HT, soit 60 % du montant total de l'opération ;

DONNE MANDAT au Département pour percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de notre collectivité maître d'ouvrage et à nous la reverser, en s'engageant à rembourser au Département la subvention perçue en cas de non-respect de ses obligations ;

PREND ACTE que l'opération éventuellement subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent la date d'octroi des aides et que la durée totale de validité des subventions est fixée à trois ans ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 10 septembre 2020

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER